

Nogent sur Marne, le 15 Avril 2019

Projet de santé du Pôle Santé Pluridisciplinaire Paris-Est

Sommaire

1. Les 4 piliers de fonctionnement du Pôle sur les plans
 - Technologique
 - Humain
 - Managérial
 - Formation
2. La mission du Pôle pour les professionnels
3. L'offre de soins pour les bénéficiaires en soins de jour et objectifs
4. Pathologies prises en charge
5. Public visé
6. Bénéfices patients
7. Organisation des équipes et Professionnels à recruter
8. Bénéfices pour les professionnels de santé
9. Statut juridique de l'organisation
10. Budget prévisionnel du Pôle Santé

Le projet de santé du Pôle Santé Pluridisciplinaire est de créer un réseau de professionnels pouvant travailler ensemble de façon coordonnée, intégrant les aspects médico psycho-sociaux.

Le Pôle Santé vise à faciliter l'accès aux soins face à une demande grandissante de patients qui ne savent plus comment s'adresser à un médecin, et des médecins non remplacés qui aspirent à une autre façon de travailler ensemble.

1 - Les 4 piliers de fonctionnement du Pôle Santé PSPPE :

Piliers 1 : L'innovation technologique :

A ce jour 2 applications informatiques sur mesure ont été développées :

- ⇒ **1 application pour gérer l'occupation des locaux** pour la mise à disposition d'espaces de travail pour les professionnels de santé. Elle est opérationnelle et fonctionne ;
- ⇒ **1 application pour assister à distance les actions de coordination** et de **téléconsultation** avec un accès personnalisé pour des ateliers de prévention. Cette application serait complétée par la solution de **télémédecine** proposée par notre partenaire Doctolib.
- ⇒ Le partage de données confidentielles par une application dédiée aux informations médicales par OVH.

Piliers 2 : Le positionnement sur le « Bien vieillir à domicile » et le « Bien vivre à domicile » malgré un handicap physique ou mental, grâce :

- L'encadrement des activités par un médecin spécialiste de la médecine physique et de réadaptation et de la médecine du sport : **Professeur et Dr Antonio MARCELINO** inscrit au Conseil de l'Ordre des médecins de Créteil ;
- Aux soins jours de réadaptation et de coordination de soins de supports pour les seniors, les personnes atteintes de pathologies ou douleurs chroniques, les enfants autistes ou hyperactifs.

Piliers 3 : Le management et l'animation du Pôle dans un esprit collégiale avec une équipe pluri professionnelle déjà présente :

- 1 médecin généraliste et cardiologue bénévole : le **Dr Jacques Labescat**
- 1 diététicienne spécialisée en miro-nutrition
- 1 psychologue clinicien spécialiste du diagnostic des personnes atypiques (autisme, asperger, Trouble de l'Attention et hyperactivité)
- 1 psychologue clinicienne spécialisée en psychiatrie, TCC et EMDR
- 1 psychologue clinicienne spécialisée en EMDR et Burn Out
- 1 pédicure-podologue
- 2 ostéopathes
- 1 Chiropracteur
- 1 coordinatrice de soins de support dédiée aux thérapies complémentaires
- 1 réflexologue Diplômée D'état en pharmacie

- 1 Educatrice spécialisée pour les autistes et les hyperactifs, intervenant à domicile
- 2 infirmiers intervenants à domicile dont un spécialisé pour les soins par ondes de chocs de faible intensité pour la dysfonction érectile
- 1 Médiatrice familiale

Pilier 4 : Des programmes de formation pour les aidants

- Formation pour les aidants familiaux intégrant l'application VERBATIM
- Formation pour les « Pro-Aidants » avec certification pour seconder les aidants familiaux non professionnels.
- Voir programme en annexe. Constitution de l'équipe pédagogique en cours de constitution. Constitution d'une première classe de 15 élèves prévus pour janvier 2020.

Ces formations seront dispensées par des formateurs de **Khépri Formation**, Centre de formation Datadocké, en partenariat avec **IDF Médical**, société spécialisée dans le matériel médical de soins à domicile, avec **Optim'Autisme**.

Formation par le **Dr Christian ROCHE**, spécialiste de la santé intégrative et **Carole DOS SANTOS psychologue** spécialiste de l'accompagnement et de la relation d'aide à domicile et dans les EHPAD.

2 - La mission :

- Assurer la coordination thérapeutique pour maintenir la qualité de la prise en charge,
- Veiller à la cohérence du parcours de soins
- Proposer une éducation thérapeutique
- Faciliter la coopération entre les professionnels de santé pour réduire l'errance médicale des patients, dans un objectif de qualité de vie personnelle des patients. Il s'agit d'apporter une prise en charge favorisant le maintien à domicile ou le retour à l'emploi dans le cas de maladies chroniques grâce à une prise en charge globale de la douleur et de l'isolement.

Objectifs du Pôle pour les professionnels :

1- Leur proposer de participer

- au maintien du renouvellement de l'offre de soins en analysant les besoins de santé,
- A une réflexion d'organisation pour assurer la prise en charge des patients ;

2- Faciliter leur installation

- Contribuer au développement de solutions pour faciliter leur exercice,
- Regrouper des professionnels de santé afin de créer une structure d'exercice coordonné et pluri professionnelle.

La solution repose sur concept informatique innovant permettant :

- L'accès à un planning en ligne pour faire des réservations en fonctions de ses vacations ou permanences à la demi-journée, à la semaine, ou à l'année,
- Des conditions d'installation au moindre coût grâce à une optimisation du temps et du partage des espaces de travail meublés,
- La flexibilité d'une tarification avantageuse qui n'est pas un loyer,
- La souplesse des horaires, car travaillant à plusieurs. Ce qui permet de concilier vie privée et vie professionnelle, en travaillant à temps partiel pour ceux ou celles qui le souhaitent.
- D'éviter toute prise de risque ou d'investissement personnel pour les jeunes médecins qui démarrent.

3 – L'offre de soins pour les bénéficiaires

L'articulation repose sur une approche globale du patient grâce à une plateforme de diagnostic et de réadaptation pour un retour facilité à la vie active. L'organisation d'une coordination de soins médicaux et de soins de supports incluant les aspects psycho-sociaux permet de répondre aux nouveaux besoins des patients.

Concrètement c'est :

- Accompagner le retour à domicile. Certains patients réapprennent avec les ergothérapeutes à faire les gestes quotidiens, adaptés à leur handicap,
- C'est rompre l'isolement après une longue période hyper médicalisée pour reprendre le cours de sa vie,
- C'est mettre en place des programmes d'éducation thérapeutique orienté vers la reprise de la vie active après un cancer, ou une longue maladie.

C'est intégrer aussi les aspects médicaux psycho-sociaux dans la coordination de soins de supports :

- en agissant auprès des aidants familiaux dans le cadre de la prévention post hospitalisation d'un proche. La plupart du temps, ces derniers ne sont absolument pas préparés à tout ce qu'il faut faire lors du retour à domicile.
- Mettre en place une médiation familiale en cas de tension de la famille ou de désaccord qui empêche le maintien à domicile.
- C'est prévoir l'art-thérapie comme vecteur de lien social.

Des Soins de jour

Il s'agit d'une alternative à l'hospitalisation complète qui permet de dispenser des soins de réadaptation sans hébergement

Service de soins infirmiers à domicile :

Les établissements de réadaptation assurent la **prolongation des soins et des traitements à la suite d'une hospitalisation**. Ces soins spécifiques visent à assurer le retour au domicile et à l'autonomie des patients et le maintien à domicile des personnes dépendantes.

4 – Pathologies prises en charge :

La rééducation orthopédique représente la moitié de la demande des prises en charge. Le rôle du Pôle Santé est de compléter cette offre du marché par des soins de réadaptation neurologique, cardiaque et psychologique.

- Education thérapeutique post-cancer
- Mieux vivre avec la douleur chronique
- Gestion de la douleur
- Vivre avec la maladie de Parkinson
- L'accompagnement des diabétiques,
- Addictions,
- Prévention de l'obésité.

5 – Public visé

Des patients relevant :

- De pathologies et douleurs chroniques,
- D'un accompagnement post-cancer
- D'une reconstruction post burn-out
- De pathologies orthopédiques, cardiologiques.

Des patients qui ont besoin de prise en charge de soin en continu au retour à domicile après une hospitalisation :

- qui sont atteints de pathologies chroniques et invalidantes à caractère rhumatologique ou neurologique, d'autres souffrant de lombalgies ou de douleurs rebelles.

6 – Bénéfices pour les patients

Le maintien à domicile de personnes fragiles, souvent instables sur le plan médical, nécessitant des soins dans le cadre d'une prise en charge globale.

Il s'agit souvent d'une prise en charge importante qui peut se traduire par plusieurs passages par jour, soit de soignants auprès de patients qui relèvent de soins d'hygiène et d'actes techniques infirmiers, soit de « **Pro-Aidants** » venant soutenir ou remplacer les aidants familiaux.

Pour les séniors, cela permet de :

- Développer l'autonomie et le bien vieillir à domicile,
- Diminuer le nombre de jours d'hospitalisation qui participent à la dépendance des séniors,
- Réduire les coûts sociaux liés à des séjours hospitaliers trop longs.

7 - Organisation des équipes

• **Une équipe mobile**

Dans un objectif de maintien des personnes à leur domicile, l'équipe mobile accompagne, conseille et mène des actions de prévention auprès des séniors, de leur entourage familial et des professionnels (libéraux ou dans d'autres établissements de santé)

Par exemple: prévention cutanée et suivi d'escarre, techniques de manutention...

• **Une équipe pluridisciplinaire**

L'ensemble des soins est dispensé par des professionnels diplômés et formés. L'équipe médicale comptera 5 à 10 médecins :

- spécialistes en rééducation et médecins gériatres,
- médecine générale et familiale,
- rhumatologue,
- cardiologue
- gynécologue,
- psychiatre,
- les soins infirmiers,
- les cadres de rééducation, pour animer les kinésithérapeutes, ergothérapeutes et éducateurs sportifs.

Le centre fera également intervenir :

- sage-femme,
- orthophoniste,
- psychomotricienne,
- assistante sociale.

Un univers interprofessionnel réunissant également des thérapies complémentaires :

Faire profiter le public des bienfaits de techniques innovantes dans un objectif de qualité de vie personnelle des patients :

- Sophrologie,
- Hypnose,
- Ostéopathie,
- Chiropraxie,
- Etiopathie,
- Neuro-feedback,
- Biofeedback
- Hydrothérapie du colon,
- Dermographie esthétique et médicale,
- Drainage lymphatique,
- Traitement médical de la dysfonction érectile par ondes de choc de faible intensité pour les patients diabétiques ou opérés de la prostate.

Pour rentabiliser les lieux, une dizaine de médecins seront recrutés, en tarif secteur 1. De plus nous proposons une amplitude horaire large, de 8 h à 20 h, du lundi au samedi.

Les médecins qui le souhaitent seront salariés. Certains médecins seront à mi-temps, ou feront quelques heures par semaine et pourront donc continuer à exercer ailleurs. Deux tiers du prix de chaque consultation revient au praticien et un tiers au centre.

Une plateforme téléphonique spécialisée dans la santé, sera en charge de la prise des rendez-vous. Pour éviter l'absentéisme chez les patients la plateforme sera chargée de les contacter avant leur rendez-vous. Notre objectif est de pratiquer le surbooking pour palier le risque probable d'absentéisme.

8 - Bénéfices pour les professionnels de santé

Leur apporter une solution qui repose sur un concept informatique innovant permettant :

- L'accès à un planning en ligne pour faire des réservations immédiates, à l'heure, à la semaine ou à l'année,
- Des conditions d'installation au moindre coût grâce à une optimisation du temps et du partage des espaces de travail qui sont meublés,
- La flexibilité d'une tarification avantageuse, permettant de concilier vie privée et vie professionnelle,
- La souplesse des horaires, idéale pour concilier vie professionnelle et vie personnelle, en temps partiel,
- Sans aucune prise de risque et investissement personnel.

9 - Statut juridique de l'organisation

Pour l'instant le Pôle Santé est une association loi 1901 à but non lucratif. Ultérieurement elle pourra créer une autre structure juridique telle une SELAS si cela s'avère nécessaire pour les rémunérations des professionnels de santé.

10 - Budget prévisionnel du Centre de Santé

Le besoin de financement la première année pour 98 m2 est de 120k€, voir business plan en annexe.

11 – Partenariat avec

- Les médecins de la ville de Nogent sur Marne,
- Association Maison Rose,
- Association Fibromyalgie SOS,
- Association Optim'Autisme,
- IDF Médical 94,
- Le réseau oncologique,
- Association Ligue contre le Cancer,
- La Fédération Nationale des Centres de Lutte Contre le Cancer (FNCLCC)
- Les cliniques privées Ramsay sur le Territoire du Val de Marne,
- L'Institut Gustave Roussy de Villejuif,
- SOS médecins,
- Centre Khépri Santé, sous convention de travail avec l'association PSPPE, qui apporte les outils informatiques, l'équipe de management, une partie de l'hébergement, l'expertise en recrutement.